



LYCEE BONAPARTE
Place du Champ de Mars
BP 67
71 402 AUTUN Cedex
☎ : 03.85.86.52.45
Fax : 03.85.86.52.54

CAHIER DES CHARGES - PHOTOCOPIEURS

L'établissement va procéder au remplacement des photocopieurs pour l'ensemble de nos deux sites, Place du Champ de Mars et Rue Paul Cazin.

Date d'effet de l'installation du nouveau matériel souhaité pour le 02/04/2018

Les critères de choix du prestataire seront les suivants :

- Le prix, cout global (60%)
- La qualité technique de l'offre (20%),
- 15% engagement pris sur la maintenance, délais de livraison, d'intervention et de réparation
- 5 % conception écologique (niveau sonore, puissance consommée, mise en veille automatique, recyclage des consommables...)

L'examen de la valeur technique de l'offre se fera sur la base des éléments suivants :

- Documents et informations techniques transmis par les candidats
- Appréciation qualitative du matériel (ergonomie, robustesse, facilité, confort d'utilisation et démarche éco-responsables du prestataire) sur démonstration et/ou essai des matériels
- Les références

Une négociation pourra avoir lieu à l'issue de l'analyse des offres avec les 2 premiers candidats du classement.

Les candidats devront faire parvenir leurs offres jusqu'au **31/01/2018 à 19h00** à :

LYCEE BONAPARTE – Place du Champ de Mars – BP67-

Service intendance- Service marchés publics

71 402 AUTUN Cedex

1- COMPOSITION :

5 photocopieurs monochromes et 7 photocopieurs couleur, avec connexion réseau pour l'ensemble.
Soit au total douze photocopieurs ainsi que l'installation d'un logiciel de gestion globalisé sur 4 Postes (Service intendance)

2- SITE :

LYCEE PROFESSIONNEL SITE LECLERC-Rue Paul Cazin à Autun

- 6 Photocopieurs couleurs
- 2 Photocopieurs monochromes

LYCEE GENERAL BONAPARTE- Place du Champ de Mars à Autun

- 1 photocopieur couleur
- 3 photocopieurs monochromes

3- VOLUMES :

742 000 Copies N&B par an
130 000 Copies couleur par an

Descriptif détaillé par photocopieur :

LYCEE PROFESSIONNEL SITE LECLERC-Rue Paul Cazin à Autun

- CDI : 3 000 Copies N&B par an
7 500 Copies couleurs par an
- Salle AEA : 8 500 Copies N&B par an
15 200 Copies couleurs par an
- Salle des PROFS : 150 000 Copies N&B par an
- Atelier BOIS : 25 500 Copies N&B par an
31 500 Copies couleurs par an
- Atelier MECANIQUE : 21 500 Copies N&B par an
- SECRETARIAT : 35 000 Copies N&B par an
31 500 Copies couleurs par an
- Salle BTS : 2 500 Copies N&B par an
3 000 Copies couleurs par an
- Salle DMA : 6 500 Copies N&B par an
10 000 Copies couleurs par an

LYCEE GENERAL BONAPARTE- Place du Champ de Mars à Autun

- **CPE** : 31 000 Copies N&B par an
- **INTENDANCE** : 36 500 Copies N&B par an
- **Salle des PROFS** : 385 500 Copies N&B par an
- **SECRETARIAT** : 36 000 Copies N&B par an
30 000 Copies couleurs par an

4- IMPLANTATION

LYCEE PROFESSIONNEL SITE LECLERC-Rue Paul Cazin à Autun

- 6 Photocopieurs couleurs (CDI, Salle AEA, Atelier BOIS, SECRETARIAT, Salle DMA, Salle BTS)
- 2 Photocopieurs monochromes (Salle des PROFS, Atelier MECANIQUE)

LYCEE GENERAL BONAPARTE- Place du Champ de Mars à Autun

- 1 photocopieur couleur (SECRETARIAT)
- 3 photocopieurs monochromes (CPE, INTENDANCE, Salle des PROFS)

5- CARACTERISTIQUES DEMANDÉES

Pour les photocopieurs couleurs :

- Photocopieur à chargeur automatique, recto verso
- Noir et Blanc + Couleur
- Connectable au réseau (Windows 7, Windows 8.1, Windows 10 et suivants avec possibilité de mise à jour) pour impression a partir de divers postes.
- Codification d'accès avec logiciel de gestion
- Scan couleur
- Vitesse de copie : 55 pages / minutes minimum
- 2 Magasins A4
- 1 Magasin A3
- Type de support : papier 60 à 90g/m² à partir des magasins et 50 à 209 g/m² papier universel, papiers épais, enveloppes
- Faible encombrement
- Meuble support –Module triage décalé
- Module de finition avec agrafage
- Basse consommation d'énergie

Pour les photocopieurs monochromes :

- Photocopieur à chargeur automatique, recto verso
- Connectable au réseau (Windows 7, Windows 8.1, Windows 10 et suivants avec possibilité de mise à jour) pour impression a partir de divers postes.
- Codification d'accès avec logiciel de gestion
- Noir et blanc

- Scan
- 3 magasins papiers : format 2 A4 grande capacité et 1 A3 Type de support : papier 60 à 90 g/m² à partir des magasins et 60 à 160g/m²
- Meuble support –Module triage décalé
- Vitesse de copie : 55 pages/minute minimum
- Module de finition avec agrafage
- Basse consommation d'énergie

6- CONTRAT LOCATION ET MAINTENANCE DES PHOTOCOPIEURS

- **Contrat :** Durée du contrat de location : 4 Ans
Durée du contrat de maintenance : 4 Ans

Le contrat de maintenance comprend :

- les interventions techniques, maintenance préventive et corrective
- les déplacements, *
- les prix des pièces détachées nécessaire au maintien en condition opérationnelle et à la remise en bon état de fonctionnement des matériels
- Les consommables (Encrage, tambour, toner, développeur, agrafes) à l'exclusion du papier et supports spéciaux.
- Les frais de main d'œuvre et de déplacements
- Délai d'intervention de 4 à 8h ouvrés selon les modalités (maintenance forfaitaire de 8h à 17h du Lundi au Vendredi hors jour fériés et vacances scolaires)
- **Prix :**
 - a) Contrat de location : prix du loyer ferme durant la durée du contrat
 - b) Contrat de maintenance : prix par copie avec une hausse limitée à 2% par an, pas de forfait, coût copie affiché clairement
 - c) Paiements trimestriels, par mandat administratif, sur présentation de factures en 2 exemplaires (joindre un RIB complet avec code IBAN)
 - d) Un prestataire **UNIQUE** pour la facturation Location / Maintenance / Coût copies.

7- PRESTATIONS DEMANDÉES :

Délai d'installation :

- 1) Installation, mise en service et formation à la charge du fournisseur retenu
- 2) Matériels : compte tenu de la maintenance assurée par le fournisseur, les matériels seront couverts par une garantie totale de bon fonctionnement durant toute la durée du contrat.
- 3) Logiciel : Installation et paramétrage par le fournisseur d'un logiciel de gestion globalisé sur les 4 postes du service intendance.

Délai d'intervention pour le dépannage S.A.V :

- Le dépannage aura lieu sur simple demande téléphonique.
- Le délai d'intervention sera de 8H ouvrées.
- La période normale d'entretien est comprise entre 08h00 et 17h00, du Lundi au Vendredi. Jours fériés, chômés ou vacances scolaire exclues.

Consommables :

- Les approvisionnements de tous les consommables concernant les besoins des copieurs (tambour, toner, agrafes, bac de réception, etc....) seront inclus dans le coût de la copie. Ils seront effectués sur simple demande téléphonique de l'établissement.

Changement de matériel en cours de contrat de location entretien :

- Dans le contrat de 4 ans, le changement de matériel ne modifiera pas la date d'échéance du contrat initial.
- Un copieur de remplacement, de même capacité, sera à mettre en place pour tout problème non résolu dans les 72 heures ou après 3 interventions successives sans résultat et sans incidence sur le coût du contrat souscrit.
- A tout moment du contrat, l'établissement pourra demander au fournisseur, le remplacement d'un matériel par un autre mieux adapté à ses besoins.
Le nouveau matériel sera facturé au prix applicable, ce changement ne modifiera pas la date d'échéance du contrat initial.

Pénalités :

- En cas de retard dans la mise en service du matériel telle que celle prévue au contrat, il sera retenu une pénalité équivalente à une semaine de loyer par jour ouvrable de retard.

A Autun, le 14/12/2017

Le Proviseur,
M.COLIN

L'Agent Comptable,
M.BORSATO

Le Fournisseur,
Lu et Accepté, le __/__/__



Cachet et Signature